



# **Paiement de QR-factures avec un message SWIFT FIN**

## **Aide-mémoire QR-facture**

Règles de conversion des données dans le Swiss QR Code sur un message SWIFT (TM101/TM103)

Version 1.1, valable à partir du 21 avril 2020

## Remarque générale

Les commentaires et questions concernant ce document peuvent être envoyés à l'établissement financier concerné ou à SIX à l'adresse suivante: [billing-payments.pm@six-group.com](mailto:billing-payments.pm@six-group.com).

Dans un souci de lisibilité, seule la forme masculine est employée. Toutes les désignations concernant des personnes sont en conséquence valables autant pour des femmes que pour des hommes.

**SIX Interbank Clearing SA décline toute responsabilité quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations mises à disposition. De même, SIX Interbank Clearing AG ne prend en charge aucune activité de conseil en relation avec les fonctionnalités spécifiques de systèmes pour l'utilisation de la QR-facture, ne met à disposition aucune fonction de contrôle de procédures techniques et n'assume aucune garantie ou responsabilité concernant la mise en œuvre concrète de la standardisation par voie mécanique ou par une technique basée sur une procédure ni concernant des solutions visant à utiliser et à traiter des QR-factures.**

SIX met différents moyens auxiliaires sur [www.PaymentStandards.CH](http://www.PaymentStandards.CH) à disposition sans engagement.

## Contrôle des modifications

Le présent document «Païement de QR-factures avec un message SWIFT FIN» est un outil pour l'implémentation de la QR-facture et de ses fonctionnalités et est soumis au contrôle des modifications de:

SIX Interbank Clearing SA  
Pfungstweidstrasse 110  
Case postale  
CH-8021 Zurich

Les modifications et extensions ultérieures sont apportées par SIX Interbank Clearing SA, qui se réserve expressément le droit de la modifier, de la compléter ou de la supprimer, en tout ou en partie.

La version actuelle de ce document est disponible à l'adresse [www.PaymentStandards.CH](http://www.PaymentStandards.CH).

## Gestion des versions

Les versions principales placent le compteur de version en première position (version 1.0; version 2.0). Modifications apportées à la version principale peuvent exercer une influence sur la structure des données ou le contenu et exigent normalement des adaptations techniques.

Les sous-versions (version 1.1; version 1.11) n'exigent normalement pas d'adaptations techniques.

## Documents de référence

Les documents suivants contiennent les spécifications techniques et de conception de la QR-facture et des paiements effectués sur la base d'une QR-facture:

Document/schéma	Contenu	Source
pain.001.001.03	XML Schema Customer Credit Transfer Initiation V03	ISO
pain.001.001.03.ch.02	Implementation Guidelines suisses pour messages client/banque relatifs à des virements dans le trafic des paiements	SIX
pacs.008	Implementation Guidelines pour les messages interbancaires	SIX

Implementation Guide- lines pour QR-facture	Spécifications techniques et spécialisées de la section paiement avec Swiss QR Code et réception	SIX
Business Rules	Règles de traitement QR-facture	SIX
QR-IID; QR-IBAN	Informations techniques sur QR-IID et QR-IBAN	SIX
Fichier des banques	Liste des IID et QR-IID des banques	SIX
SWIFT User Handbook	Knowledge Center, standard MT	SWIFT

Table 1: Documents de référence

Organisation	Link
ISO	<a href="http://www.iso20022.org">www.iso20022.org</a>
SIX	<a href="http://www.iso-payments.ch">www.iso-payments.ch</a> <a href="http://www.sepa.ch">www.sepa.ch</a> <a href="http://www.six-group.com/interbank-clearing">www.six-group.com/interbank-clearing</a>
Harmonisation du trafic des paiements suisse	<a href="http://www.PaymentStandards.CH">www.PaymentStandards.CH</a>
SWIFT (Knowledge Center)	<a href="https://www2.swift.com/knowledgecentre/productcategory#Standards">https://www2.swift.com/knowledgecentre/productcategory#Standards</a>

Table 2: Liens vers les sites Internet respectifs

Le non-respect des spécifications pour QR-facture peut notamment avoir les conséquences suivantes:

- Des paiements effectués par le payeur ou son établissement financier ne peuvent être saisis.
- Des paiements effectués par le payeur ou son établissement financier ne peuvent être exécutés.
- Une comptabilisation incorrecte ou inexistante des avoirs par l'émetteur de factures ou son établissement financier.
- Des dispositions légales sont violées (par ex. la protection des données).

## Certificat d'audit

---

Version	Date	Description des changements
1.1	21.04.2020	Correction du tableau de mappage (type de référence - champ 70 Remittance information)
1.0	06.12.2019	Première édition

---

## Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
1.1	Objet.....	5
1.2	Démarcation.....	5
1.3	Remarques préliminaire.....	5
<b>2</b>	<b>Conversion du code QR suisse en SWIFT MT101 / MT103 .....</b>	<b>6</b>
1.1	Statut.....	6
1.2	Tableau de mappage .....	7

---

# 1 Introduction

---

Ce document s'adresse principalement aux institutions financières et à leurs fournisseurs de services offrant des services de paiement à leurs clients, ainsi qu'aux développeurs de logiciels pour les destinataires de factures et les banques.

La version actuelle de ce document est disponible à l'adresse [www.PaymentStandards.CH](http://www.PaymentStandards.CH).

---

## 1.1 Objet

---

Ce document décrit les règles bancaires qui permettent de transformer les champs du Swiss QR Code dans un message SWIFT FIN (TM101 et TM103).

---

## 1.2 Démarcation

---

Le présent document n'inclut pas les exigences techniques et fonctionnelles générales relatives aux virements qui s'appliquent aux messages SWIFT FIN.

Les informations relatives à la QR-facture ne sont répétées ici que dans la mesure où elles sont nécessaires à la compréhension du sujet présenté.

Des informations détaillées sur la QR-facture ainsi que sur les messages SWIFT TM peuvent être trouvées dans les documents de référence énumérés ci-dessus.

---

## 1.3 Remarques préliminaire

---

Il est important de noter que la QR-facture a trois caractéristiques:

- QR-facture avec QR-IBAN et référence QR
- QR-facture avec IBAN et Creditor Reference
- QR-facture avec IBAN, sans référence

Pour une interprétation correcte du tableau de mappage indiqué ci-dessous, les différentes caractéristiques doivent être prises en compte.

Il convient également de noter que la QR-facture est basée sur la norme ISO 20022 et a été conçue principalement pour la facturation en Suisse et au Liechtenstein. Les conversions dans les messages SWIFT FIN incluent, entre autres, les risques suivants:

- Toutes les informations contenues dans le schéma de données d'une QR-facture ne peuvent pas être transférées dans un message SWIFT TM. Chaque conversion implique un risque de troncature.
- Les messages SWIFT TM n'ont pas de champ dédié pour les références. Celles-ci sont transférées dans le champ «Communication structurée (Remittance Information)». Cela peut entraîner des problèmes de traitement lors de l'utilisation d'un QR-IBAN, qui doit être fourni avec une référence QR.

## 2 Conversion du Swiss QR Code en SWIFT TM101/TM103

Le tableau de mappage n'est pas un tableau complet du schéma de données d'un message TM101 ou TM103. Il montre plutôt le schéma de données de la QR-facture et liste uniquement les zones des messages TM affectées par la conversion d'une QR-facture.

### 1.1 Statut

Les statuts suivants (indication sur l'utilisation) sont possibles pour les différents éléments:

Statut (St.)	Désignation	Description	Statut	Désignation	Description
<b>M</b>	Mandatory	Le champ doit obligatoirement être livré dûment rempli.	<b>O</b>	Optional	Le champ doit être livré impérativement, mais il ne doit pas être rempli impérativement (il peut être vide).
<b>D</b>	Dependent	Le champ doit être rempli impérativement lorsque le groupe de données optionnel supérieur est rempli.	<b>X</b>	Ne pas renseigner	Le champ ne doit pas être renseigné, mais doit être livré (prévu conceptuellement «for future use», le caractère de séparation de champ doit être livré).
<b>A</b>	Additional	Le champ ne doit pas être livré.			

Table 3: Étiquettes de statut de légende

## 1.2 Tableau de mappage

Swiss QR Code				Message SWIFT FIN	Remarques
Élément QR	Nom de l'élément	St.	Définition générale	Balise TM101 / Balise TM103	
QRCH +Header	Header		<b>Header</b> Données header. Contient des informations de base sur le code QR	N/A	Les éléments suivants du Swiss QR Code ne sont jamais transmis lors du paiement: <ul style="list-style-type: none"> <li>• QRType</li> <li>• Version</li> <li>• Coding Type</li> </ul>
QRCH +Header ++QRType	QRType	M	<b>Élément QR</b> Indicateur unique pour le code QR. Valeur fixe «SPC» (Swiss Payments Code)	N/A	
QRCH +Header ++Version	Version	M	<b>Version</b> Contient la version des Implementation Guidelines (IG) utilisée au moment de la création du code QR. Les deux premiers chiffres indiquent la version principale, les deux chiffres suivants la sous-version. Valeur fixe «0200» pour versions 2.0 et 2.1	N/A	
QRCH +Header ++Coding	Coding	M	<b>Coding Type</b> Code jeu de caractères. Valeur fixe 1 (indique UTF-8 limité au jeu de caractères latins)	N/A	
QRCH +CdtrInf	CdtrInf		<b>Renseignements sur le bénéficiaire du paiement</b> <i>Compte / Payable à</i>	N/A	

QRCH +CdtrInf ++IBAN	IBAN	M	<b>IBAN</b> IBAN ou QR-IBAN du bénéficiaire.	59a Beneficiary	Pour les paiements avec une référence QR, il convient d'utiliser impérativement le QR-IBAN comme spécification du compte à créditer. Dans le cas d'un QR-IBAN avec identificateur de banque «3xxxxxx», il convient d'utiliser impérativement la référence QRR à 27 chiffres (QRR). Dans le cas contraire, il sera rejeté.
QRCH +CdtrInf ++Cdtr	Cdtr		<b>Bénéficiaire du paiement</b>	N/A	Groupe de données obligatoire dans le Swiss QR Code.
QRCH +CdtrInf ++Cdtr +++AdrTp	AdrTp	M	<b>Type d'adresse</b> Le type d'adresse est spécifié à l'aide d'un code. Les codes suivants sont définis. «S» - Adresse structurée «K» - Champs d'adresse combinés (2 lignes)	N/A	
QRCH +CdtrInf ++Cdtr +++Name	Nom	M	<b>Nom</b> Nom ou société du bénéficiaire du paiement selon la désignation du compte Remarque: correspond toujours au titulaire du compte	59a Beneficiary  Quand AdrTp = «S»: :59a:/IBAN ou QR-IBAN + nom et adresse 1/ <b>Nom</b> 2/ n° rue 3/Code pays ISO/CP Localité  Quand AdrTp = «K»: :59a:/IBAN ou QR-IBAN + nom et adresse 35x 35x 35x 35x	



QRCH +CdtrInf ++Cdtr +++StrtNmOr AdrLine1	StrtNmOr AdrLine1	O	<p><b>Rue ou ligne d'adresse 1</b></p> <p>Adresse structurée: Rue/Case postale de l'adresse du bénéficiaire du paiement</p> <p>Champs d'adresses combinés: Ligne d'adresse 1 avec rue et n° ou case postale</p>	59a Beneficiary  Quand AdrTp = «S»: :59a:/IBAN ou QR-IBAN + nom et adresse 1/Nom 2/n° <b>Rue</b> 3/Code pays ISO/CP Localité  Quand AdrTp = «K»: :59a:/IBAN ou QR-IBAN + nom et adresse 35x 35x 35x 35x	
QRCH +CdtrInf ++Cdtr +++BldgNbOr AdrLine2	BldgNbOr AdrLine2	O	<p><b>N° ou ligne d'adresse 2</b></p> <p>Adresse structurée: N° de l'adresse du bénéficiaire du paiement</p> <p>Champs d'adresses combinés: Ligne d'adresse 2 avec NPA et localité de l'adresse du bénéficiaire du paiement</p>	59a Beneficiary  Quand AdrTp = «S»: :59a:/IBAN ou QR-IBAN + nom et adresse 1/Nom 2/ n° rue 3/Code pays ISO/CP Localité  Quand AdrTp = «K»: :59a:/IBAN ou QR-IBAN + nom et adresse 35x 35x 35x 35x	

QRCH +CdtrInf ++Cdtr +++PstCd	PstCd	D	<b>Numéro postal d'acheminement</b>  Numéro postal d'acheminement de l'adresse du bénéficiaire du paiement	59a Beneficiary  Quand AdrTp = «S»: :59a:/IBAN ou QR-IBAN + nom et adresse 1/Nom 2/ n° rue 3/Code pays ISO/ <b>NPA</b> Localité  Quand AdrTp = «K»: :59a:/IBAN ou QR-IBAN + nom et adresse 35x 35x 35x 35x	
QRCH +CdtrInf ++Cdtr +++TwnNm	TwnNm	D	<b>Localité</b>  Localité de l'adresse du bénéficiaire du paiement	59a Beneficiary  Quand AdrTp = «S»: :59a:/IBAN ou QR-IBAN + nom et adresse 1/Nom 2/ n° rue 3/Code pays ISO/NPA <b>Localité</b>  Quand AdrTp = «K»: :59a:/IBAN ou QR-IBAN + nom et adresse 35x 35x 35x 35x	

QRCH +CdtrInf ++Cdtr +++Ctry	Ctry	M	<b>Pays</b> Pays de l'adresse du bénéficiaire du paiement	59a Beneficiary  Quand AdrTp = «S»: :59a:/IBAN ou QR-IBAN + nom et adresse 1/Nom 2/ n° rue 3/ <b>Code pays ISO</b> /NPA Localité  Quand AdrTp = «K»: :59a:/IBAN ou QR-IBAN + nom et adresse 35x 35x 35x 35x	
QRCH +UltmtCdtr	UltmtCdtr		<b>Bénéficiaire final du paiement</b> <i>Pour</i> Informations sur le bénéficiaire final du paiement	N/A	Groupe de données facultatif dans le Swiss QR Code. L'ensemble du groupe de données ne doit pas être rempli pour l'instant dans le Swiss QR Code (for Future Use). Pour les messages SWIFT FIN, il n'y a pas de balise pour l'Ultimate Creditor.
QRCH +UltmtCdtr ++AdrTp	AdrTp	X	<b>Type d'adresse</b> Le type d'adresse est spécifié à l'aide d'un code. Les codes suivants sont définis. «S» - Adresse structurée «K» - Champs d'adresse combinés (2 lignes)	N/A	
QRCH +UltmtCdtr ++Name	Nom	X	<b>Nom</b> Nom ou société du bénéficiaire final du paiement	N/A	

QRCH +UltmtCdtr ++StrtNmOr AdrLine1	StrtNmOr AdrLine1	X	<b>Rue ou ligne d'adresse 1</b> Adresse structurée: Rue/Case postale de l'adresse du bénéficiaire final du paiement Champs d'adresses combinés: Ligne d'adresse 1 avec rue et n° ou case postale	N/A	
QRCH +UltmtCdtr ++BldgNbOr AdrLine2	BldgNbOr AdrLine2	X	<b>N° ou ligne d'adresse 2</b> Adresse structurée: N° de l'adresse du bénéficiaire final du paiement Champs d'adresses combinés: Ligne d'adresse 2 avec NPA et localité de l'adresse du bénéficiaire final du paiement	N/A	
QRCH +UltmtCdtr ++PstCd	PstCd	X	<b>Numéro postal d'acheminement</b> Numéro postal d'acheminement de l'adresse du bénéficiaire final du paiement	N/A	
QRCH +UltmtCdtr ++TwnNm	TwnNm	X	<b>Localité</b> Localité de l'adresse du bénéficiaire final du paiement	N/A	
QRCH +UltmtCdtr ++Ctry	Ctry	X	<b>Pays</b> Pays de l'adresse du bénéficiaire final du paiement	N/A	
QRCH +CcyAmt	CcyAmt		<b>Information sur le montant du paiement</b>	N/A	Groupe de données facultatif dans le Swiss QR Code.
QRCH +CcyAmt ++Amt	Amt	O	<b>Montant</b> Montant du paiement	32B Currency/ <b>Transaction Amount</b>	L'élément Montant doit être spécifié sans zéros de tête, y compris le séparateur décimal et 2 décimales. Décimal, au max. 12 chiffres autorisés, y compris le séparateur décimal. Seul le point (.) est autorisé comme séparateur décimal.

QRCH +CcyAmtDate ++Ccy	Ccy	M	<b>Devise</b> Devise du paiement, code devise alphabétique à 3 chiffres selon ISO 4217	32B <b>Currency</b> /Transaction Amount	Seules les devises CHF et EUR sont autorisées.
QRCH +UltmtDbtr	UltmtDbtr		<b>Bénéficiaire final du paiement</b>	N/A	Groupe de données facultatif dans le Swiss QR Code, dont les données ne peuvent pas être transmises avec TM101/TM103, SWIFT ne prenant pas en charge le payeur final.
QRCH +UltmtDbtr ++AdrTp	AdrTp	D	<b>Type d'adresse</b> Le type d'adresse est spécifié à l'aide d'un code. Les codes suivants sont définis. «S» - Adresse structurée «K» - Champs d'adresse combinés (2 lignes)	N/A	Pour le transfert de l'information à l'Ultimate Debtor, la balise 70 Remittance Information peut être utilisée. Dans ce contexte, il s'agit donc de vérifier si le champ n'est pas déjà utilisé pour la référence client et/ou les informations complémentaires.
QRCH +UltmtDbtr ++Name	Nom	D	<b>Nom</b> Nom ou société du débiteur final	N/A	
QRCH +UltmtDbtr ++StrtNmOr AdrLine1	StrtNmOr AdrLine1	O	<b>Rue ou ligne d'adresse 1</b> Adresse structurée: Rue/Case postale de l'adresse du débiteur final Champs d'adresses combinés: Ligne d'adresse 1 avec rue et n° ou case postale	N/A	
QRCH +UltmtDbtr ++BldgNbOr AdrLine2	BldgNbOr AdrLine2	O	<b>N° ou ligne d'adresse 1</b> Adresse structurée: N° de l'adresse du débiteur final Champs d'adresses combinés: Ligne d'adresse 2 avec NPA et localité de l'adresse du débiteur final	N/A	
QRCH +UltmtDbtr ++PstCd	PstCd	D	<b>Numéro postal d'acheminement</b> Numéro postal d'acheminement de l'adresse du débiteur final	N/A	

QRCH +UltmtDbtr ++TwnNm	TwnNm	D	<b>Localité</b> Localité de l'adresse du débiteur final	N/A	
QRCH +UltmtDbtr ++Ctry	Ctry	D	<b>Pays</b> Pays de l'adresse du débiteur final	N/A	
QRCH +RmtInf	RmtInf		<b>Référence de paiement</b>	N/A	Groupe de données obligatoire dans le Swiss QR Code.
QRCH +RmtInf ++Tp	Tp	M	<b>Type de référence</b> Type de référence (QR, ISO) Les codes suivants sont autorisés: QRR – Référence QR SCOR – Creditor Reference (ISO 11649) NON – sans référence	70 Remittance Information  QRR – Référence QR Ligne 1: / <b>QRR</b> /référence QR (en rapport avec le QR-IBAN dans la balise 59a = obligatoire) Exemple: /QRR/00000000000000000000123457 --- SCOR – Creditor Reference Ligne 1: / <b>SCOR</b> /référence (uniquement en rapport avec l'IBAN/numéro de compte propriétaire dans la balise 59a = obligatoire) Exemple: /SCOR/RF18000000000539007547034	Pour les messages SWIFT FIN, il n'y a pas de balise pour les types de référence QRR / SCOR / NON
QRCH +RmtInf ++Ref	Réf	D	<b>Référence</b> Remarque: la référence structurée est soit une référence QR soit une Creditor Reference (ISO 11649)	70 Remittance Information  Comparez les informations de mappage ci-dessus avec l'élément QR suivant:  QRCH +RmtInf ++Tp	Référence QR: comporte toujours 27 caractères numériques.  Creditor Reference (ISO 11649): jusqu'à 25 caractères alphanumériques.

QRCH +RmtInf ++AddInf	AddInf		<b>Informations complémentaires</b> Les informations complémentaires peuvent être utilisées dans la procédure avec notification et dans la procédure avec référence structurée.	N/A	Groupe de données facultatif dans le Swiss QR Code.
QRCH +RmtInf ++AddInf +++Ustrd	Ustrd	O	<b>Notification non structurée</b> Les informations non structurées peuvent être utilisées pour indiquer un objectif de paiement ou pour des informations textuelles complétant des paiements avec référence structurée.	70 Remittance Information Si non QRR ou SCOR: 4x35x  Si QRR ou SCOR: Ligne 2-3 pour notifications supplémentaires (3x35x)	S'il n'y a pas assez de caractères disponibles pour la livraison simultanée d'un message structuré et non structuré, la référence structurée doit être privilégiée afin de garantir que l'émetteur de facture ajuste automatiquement la comptabilité en utilisant le numéro de référence (= message structuré). Dans ce cas, le message non structuré devrait être tronqué.
QRCH +RmtInf ++AddInf +++Trailer	Trailer	M	<b>Trailer</b> Indicateur unique pour la fin des données de paiement. Valeur fixe «EPD» (Swiss Payments Data).	N/A	
QRCH +RmtInf ++AddInf +++StrdBkgInf	StrdBkgInf	O	<b>Informations de facturation</b> Les informations de facturation contiennent des informations codées pour l'enregistrement automatisé du paiement. Les données ne sont pas transmises avec le paiement.	N/A	
QRCH +AltPmtInf	AltPmtInf		<b>Procédures alternatives</b> Paramètres et données d'autres procédures prises en charge	N/A	

QRCH +AltPmtInf ++AltPmt	AltPmt	A	<b>Paramètre de procédure alternative</b> Chaîne de caractères de paramètre de la procédure alternative selon la définition de syntaxe au chapitre «Procédures alternatives».	N/A	
--------------------------------	--------	---	--	-----	--

*Table 4: Tableau de mappage*